FISCALITÉ

Résultat fiscal des compagnies d'assurance : comprendre et retraiter

Arriver dans une direction fiscale d'assurance suppose de réapprendre une partie de ses repères. Le compte de résultat est organisé en comptes techniques et non technique les provisions techniques pèsent l'essentiel du bilan et le vocabulaire diffère de celui des entreprises commerciales. Sans cette grille de lecture les retraitements fiscaux restent une suite d'opérations appliquées sans compréhension. Cette journée pose les bases. Elle explique la structure des comptes d'un assureur identifie les postes qui produisent des retraitements et déroule le passage du résultat comptable au résultat fiscal sur un cas simplifié. Elle précède la journée d'approfondissement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 145 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs comptables et fiscaux prenant en charge une entreprise d'assurance ainsi qu'auditeurs et contrôleurs découvrant le secteur.

PRÉREQUIS
Connaissance des principes de détermination du résultat fiscal des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Lire la structure des comptes d'une entreprise d'assurance et son compte de résultat
- Identifier les postes du bilan assurance qui donnent lieu à retraitement fiscal
- Expliquer le rôle des provisions techniques dans la formation du résultat
- Dérouler le passage du résultat comptable au résultat fiscal sur un cas simplifié
- Situer les principaux retraitements dans les tableaux de la liasse
- Repérer les points qui nécessitent l'appui d'un spécialiste

03 Programme détaillé

M1 Lire les comptes d'un assureur

- Comprendre avant de retraiter
- Organisation du bilan et poids des provisions techniques
- Structure du compte de résultat en comptes techniques et non technique
- Rôle des placements représentatifs des engagements
- Vocabulaire des primes des sinistres et de la réassurance
- Articulation entre comptes sociaux et états réglementaires
- À retenir : Le résultat d'un assureur dépend d'abord de l'évaluation de ses engagements envers les assurés.

M2 Postes générateurs de retraitements

- Repérer où le fiscal s'écarte du comptable
- Provisions techniques et traitement fiscal de leurs variations
- Réserve de capitalisation et principe de son suivi
- Résultats de placements et dépréciations
- Effets de la réassurance sur le résultat
- Charges et produits relevant du droit commun
- Cas pratique : Les participants repèrent dans un jeu de comptes simplifié les postes appelant un retraitement fiscal.

M3 Du résultat comptable au résultat fiscal

- Dérouler le passage étape par étape
- Construction du tableau de passage et ordre des opérations
- Réintégrations et déductions les plus fréquentes
- Report des montants dans les tableaux de la liasse
- Suivi des déficits et des éléments pluriannuels
- Situations appelant l'intervention d'un spécialiste
- Atelier : Chaque participant établit le passage du résultat comptable au résultat fiscal d'une compagnie simplifiée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 145 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr